Image du mois



AU FIL DES JOURS

Que ne ferait-on pas pour le bien-être de son mouton en attendant de le sacrifier..! Consolation pour le mouton: Chacun de nous est le mouton d'un quelqu'un... quelque part..!

Quand « Marianne » arrache le voile de « Fatma », les lyciens ne sont pas d'accord!

élèves voilées - est massive.

Lorsqu'on considère les réponses aux questions suivantes, qui ciblaient explicitement le foulard islamique et sa possible interdiction, le premier enseignement est que l'opposition à l'interdiction est massive. Par exemple, lorsqu'on présente cette interdiction sous son meilleur jour, en parlant d'une loi s'appliquant de manière égalitaire à ' tous les signes religieux ", et sans mentioncomportements perturbant le déroulement au quotidien. des cours ou l'ordre public ".

voilées ".

Ce que confirme ensuite cette enquête, c'est le poids important des variables d'âge et de classe sociale : les 125 élèves interrogés, âgés de 15 à 20 ans et très majoritairement plus hostiles à l'interdiction et à l'exclusion que la moyenne nationale.

se sont déclarés contre (et que 29% se sont Culte Musulman (CFCM). dits sans opinion).

C'est du moins ce qui ressort d'une en- Il en va de même sur une question laissant quête menée par des enseignants fran- trois possibilités à un proviseur face à une çais auprès de lycéens, qui côtoient des élève voilée : dans un sondage publié le 28 élèves voilées. Les résultats sont élo- avril 2003 dans La Dépêche du midi, 26% quents : l'opposition à l'interdiction du des Français répondaient qu'il fallait " laisfoulard - et plus encore à l'exclusion des ser l'élève sans rien dire ", 46% qu'il fallait " demander à l'élève d'enlever son voile mais ne pas l'exclure si elle refuse ", et 22% qu'il fallait " interdire le voile et exclure celles qui refusent de l'enlever " (les 6% restants se déclarant sans opinion) ; alors que parmi les 125 élèves interrogés, 54% ont donné la première réponse, 27% la deuxième, et seuls 5% ont opté pour l'interdiction assortie d'une exclusion (les 28% restants se déclarant sans opinion).

ner sa conséquence inévitable : l'exclusion La conjonction de ces deux facteurs (jeune des élèves qui refusent d'enlever leur fou- âge et origine sociale populaire) serait donc lard, seuls 18% des élèves interrogés s'y une explication possible de la très forte déclarent favorables, tandis que 54% se opposition de l'échantillon d'élèves à l'interdisent favorables au maintien de la loi ac- diction et à l'exclusion des élèves voilées. tuelle, " autorisant le port d'insignes reli- Mais sans doute y a-t-il un troisième facteur gieux, y compris le foulard islamique, s'il ne décisif : la solidarité avec des jeunes filles s'accompagne pas d'absentéisme ou de qui sont leurs condisciples et qu'ils côtoient,

Un autre facteur influent est le sexe, même L'opposition est plus marquée encore lors- s'il ne joue pas de manière univoque. Les que la question mentionne l'inévitable filles sont en effet plus engagées que les conséquence de l'interdiction, l'exclusion de garçons, mais dans les deux sens : il y a plus " celles qui refusent d'enlever leur voile " : de filles favorables à l'interdiction des signes seuls 9% des élèves se disent d'accord, tan-religieux (21% des filles, contre 9% des dis que 79% d'entre eux s'y opposent. En- garçons), mais il y a aussi plus de filles se fin, les élèves ne sont que 2% à approuver prononçant contre cette interdiction et le simple énoncé " il faut exclure les élèves pour le maintien de la loi actuelle (59% des filles, contre 48% des garçons). De même, il y a légèrement plus de filles favorables à l'énoncé " il faut exclure les élèves voilées " (3% des filles, contre 0% des garçons), mais il y a aussi nettement plus de filles se proissus des classes populaires, sont nettement nonçant contre l'exclusion (83% des filles, contre 66% des garçons.

Source: Extrait d'une Enquête réalisée En effet, alors que les sondages des derniers par des enseignants du lycée Eugène Demois laissaient en général apparaître autour lacroix, Seine Saint-Denis (France) et de 50% pour l'interdiction et 40% contre envoyée à Maghreb Canada Express par (et le reste sans-opinion), seuls 18% des M. Mohammed Bechari, représentant de élèves interrogés dans notre lycée se sont la Fédération Nationale des Musulmans déclarés pour l'interdiction, tandis que 54% de France au sein du Conseil Français du

La Coalition Justice pour Adil Charkaoui dénonce ce qu'elle qualifie de « tentative d'intimidation »

Montréal, 12 janvier 2004.

Moins d'une semaine avant une audience en Cour Fédérale où Adil Charkaoui avait une comparution pour deagents du Service Canadien de Renseignement et de Sécurité (SCRS) ont rendu visite à un militant de l'Union des Forces Progressistes (UFP). Au cours de cette visite, ils auraient affirmé que le Dr Amir Khadir, aussi membre de l'UFP, " aurait des liens avec des groupes terroristes " (Pierre Dostie, Deux agents tentent de soudoyer un ex-candidat de l'UFP, jeudi 8 janvier 2004).

La Coalition Justice pour Adil Charkaoui dénonce vivement cette tentative des services secrets de discréditer le Dr Khadir, qui s'était engagé à se porter garant pour Adil Charkaoui au cas où celui-ci serait libéré sous caution le 12

Les gens qui se sont engagés à offrir Coalition Justice pour Adil une caution pour Adil incluent : quatre membres de la famille et des amis des Charkaoui, Marie-Christine Paret, qui a Tél.: (514) 859-9023 été professeur d'Adil à l'Université de Montréal, Murray Thomson, ancien directeur de CUSO qui a reçu l'Ordre du Canada, Antonio Artuso, traducteur

à Montréal et Beatrice Nino, étudiante et amie d'Adil. Ces personnes se sont engagées pour un montant total de 50 000\$ pour la caution.

mander d'être libéré sous caution, des Rappelons qu'Adil Charkaoui avait luimême été intimidé par le SCRS qui voulait le pousser à espionner des membres de la communauté musulmane de Montréal et que c'est suite à son refus de devenir un informateur que le certificat de sécurité a été émis. Nous trouvons inacceptable que les agents de l'État canadien utilisent l'intimidation et la menace pour arriver à leur fin, soit obtenir la déportation d'Adil Charkaoui au Maroc où il risque d' être torturé et même exécuté. Nous continuons plus que jamais à exiger un procès juste et équitable pour Adil Charkaoui, la fin des déportations et l' abolition des certificats de sécurité.

> Ce communiqué a été envoyé à Maghreb Canada *Express* par:

Charkaoui

Courriel: justiceforadil@riseup.net

Site WEB: http://www.adilinfo.org





A 30 minutes du Centre-ville et à des prix abordables!

Téléphonez au (450) 588-3439 avant, pour vous renseigner

Vous pouvez accomplir vousmême le rituel de l'abattage

ABATTOIR ZAMPINI

Armando Zampini, Propriétaire Chèvres - Moutons - Veaux - Poulets - Lapins Viande Chevaline - Canards

> 1425, L'Achigan Nord, L'Épiphanie (Autoroute 40 Est, Sortie 108)